B9H - PANNEAU ACCÈS INTERDIT MOTOCYCLETTES & MOTOCYCLETTES LÉGÈRES
Référence : 00059



RESUME

Le panneau B9h interdit l'accès aux motocyclettes et motocyclettes légères.

Le dos peut être laqué ou brut. Si vous optez pour la version laquée, indiquez-nous dans le champ de personnalisation le RAL que vous souhaitez.

Les points forts :

- Éco-responsable
- Fait en France
- Avec rails de fixation inclus
- Recyclage conforme à la norme
- Aluminium 15/10ème recyclable



DECLINAISONS

Taille	Classe	Type de dos
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué

1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut

DESCRIPTION

Description du panneau b9h accès interdit aux motos

Ce panneau interdit l'accès aux motocyclettes et motocyclettes légères ; c'est un panneau rond à fond blanc et bordure rouge.

Le B9h est un panneau de signalisation d'interdiction.

Il existe son homologue pour les vélos : c'est le panneau B9b.

Pour le laquage du dos du panneau (si vous choisissez cette option), merci de nous dire, dans l'onglet "Personnalisation", le RAL choisi.

Pour encore plus d'esthétisme, faites-nous une demande de devis pour obtenir des panneaux avec dos fermés (laqués ou non).

Allez plus loin avec le panneau de signalisation b9h

L'article R.412-34 du code de la route encadre l'implantation du panneau B9h.

Le panneau accès interdit aux véhicules motocyclettes et motocyclettes légères doit être placé à chaque intersection.

Il doit y avoir minimum 0,70 m entre l'extrémité du panneau de signalisation et la chaussée. En agglomération, le panneau B9h doit être à 2,3 mètres du sol.

Les panneaux d’interdiction avertissent d'une limitation de vitesse ou d'une interdiction. Ils ont un effet immédiat.

Fixation du panneau b9h sur un poteau

Pour la fixation du panneau sur un poteau, comptez 2 brides de fixation (vendues séparément) car les panneaux de type B possèdent 2 rails.

La boulonnerie est fournie avec les brides. La boulonnerie permet de fixer les brides aux rails des panneaux, les brides entourant le poteau et assurant ainsi une parfaite tenue du panneau à son poteau.

Attention, chaque poteau a son propre type de bride. Les brides sont disponibles ici.

Caractéristiques panneau accès interdit aux motocyclettes

Les tailles

- 450 mm
- 650 mm
- 850 mm
- 1050 mm

Les différents dos

- Laqué
- Brut

Les classes

- Classe 1 performante jusqu'à 100 mètres
- Classe 2 visible jusqu'à 250 mètres